

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS
ISSUS DES PANELS ET SESSIONS DES JDN 2026**

Deuxième édition des Journées du Droit Numérique -25 et 26 juin 2026

N°	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
1	<p>Panel ministériel « IA, souveraineté et confiance numérique : les États africains sont-ils prêts ? »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'intelligence artificielle impose aux États africains de renforcer leur souveraineté numérique, la maîtrise des infrastructures stratégiques et la protection des données. - La confiance des citoyens dans les services numériques dépend d'un cadre juridique adapté, actualisé et cohérent avec les nouveaux usages. - La coopération africaine constitue un levier essentiel pour bâtir un cadre commun de gouvernance de l'IA. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et promouvoir une intelligence artificielle éthique et inclusive au service des citoyens, des entreprises et de l'administration publique. - Intensifier la veille juridique et réglementaire sur l'IA, les plateformes numériques et l'économie des données. - Former les utilisateurs de l'IA ainsi que les magistrats. - Renforcer la coopération dans le domaine de l'intelligence artificielle. - Faire évoluer les politiques et textes relatifs à l'énergie pour répondre aux besoins induits par les capacités de calcul et les centres de données.
2	<p>Panel 1 « Paris en ligne : qui protège notre argent et nos enfants ? »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les jeux et paris en ligne nécessitent une adaptation continue du cadre normatif face à l'évolution des pratiques numériques. - La protection des mineurs et des personnes vulnérables constitue une priorité majeure. - La régulation repose sur une action coordonnée entre autorités de contrôle, plateformes, opérateurs et acteurs financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions coordonnées entre la PLCC, la LONACI, l'ARJH, les FAI, les plateformes de monnaie électronique et les autres acteurs concernés. - Intensifier les campagnes de sensibilisation des joueurs pour promouvoir un comportement responsable et prévenir l'addiction. - Renforcer l'implication des parents dans la supervision des activités numériques des enfants. - Consolider les mécanismes de contrôle et de répression contre les pratiques illicites.
3	<p>Keynote 1 « Restructuration de La Poste Côte d'Ivoire : pourquoi cela concerne les usagers ? »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La restructuration de La Poste CI s'inscrit dans la feuille de route du Ministère et dans l'un des sept piliers de la vision stratégique. - Le plan repose sur quatre axes : Post Finances, Post Immobilier, Post Logistique et Post Service. - La nouvelle Poste CI est appelée à contribuer à l'inclusion numérique et financière, en synergie avec les acteurs privés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la communication institutionnelle sur les bénéfices attendus pour les usagers, les citoyens et les entreprises. - Valoriser la restructuration de La Poste CI comme levier d'inclusion numérique et de modernisation des services de proximité.

N°	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
4	Panel 2 « Deepfakes et arnaques : comment prouver son innocence devant un juge ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Les deepfakes et manipulations de contenus soulèvent des défis probatoires, judiciaires et technologiques. - Le cadre de lutte contre la cybercriminalité offre déjà des bases juridiques utiles, mais les procédures doivent s'adapter aux affaires impliquant l'IA. - La coopération avec les grandes plateformes numériques est déterminante pour la prévention, l'enquête et la sanction. 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la source de l'information avant tout partage. - Sensibiliser les citoyens aux procédures de saisine des autorités compétentes lorsqu'ils sont victimes. - Promouvoir une éducation citoyenne dans l'usage des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle.
5	Panel 3 « Réseaux sociaux et fake news : jusqu'où réguler ? »	<ul style="list-style-type: none"> - La lutte contre la désinformation doit concilier liberté d'expression, responsabilité des plateformes et protection de l'ordre public numérique. - L'éducation aux médias et à l'information est un levier central de prévention. - La régulation doit associer pouvoirs publics, plateformes numériques, société civile et influenceurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le contrôle de l'application effective des dispositions légales en vigueur. - Élaborer un cadre législatif spécifique pour la régulation des réseaux sociaux. - Encadrer et structurer la contribution des influenceurs dans l'élaboration des politiques publiques. - Développer des stratégies de communication adaptées aux différents publics cibles. - Renforcer progressivement le caractère contraignant des dispositifs juridiques.
6	Keynote 2 « Vers un cadre juridique de l'intelligence artificielle en Afrique »	<ul style="list-style-type: none"> - La gouvernance des données et de l'IA constitue un facteur de confiance numérique pour la Côte d'Ivoire et l'Afrique. - Smart Africa promeut une gouvernance harmonisée visant à faire de l'IA un levier de développement continental. - L'Afrique dispose de ressources et d'initiatives permettant de bâtir un cadre de confiance durable et sécurisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les initiatives africaines d'harmonisation du cadre réglementaire de l'IA. - Renforcer la participation de la Côte d'Ivoire aux cadres de coopération régionale et continentale sur la gouvernance de l'IA.

N°	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
7	Panel 4 « Données personnelles et IA : mon téléphone m'écoute-t-il vraiment ? »	<ul style="list-style-type: none"> - La protection des données personnelles demeure au cœur de la confiance numérique et de l'acceptabilité de l'IA. - Les usagers doivent être mieux informés sur les permissions accordées aux applications, les conditions d'utilisation et les risques liés aux données. - La saisine électronique de l'autorité compétente constitue un outil important en cas de violation des données. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les actions de sensibilisation des citoyens sur les permissions, les applications malveillantes et les conditions d'utilisation. - Privilégier le traitement effectif des plaintes relatives aux violations de données. - Promouvoir l'autoprotection numérique des usagers. - Tenir compte de la classification des systèmes d'IA selon les risques qu'ils comportent.
8	Panel 5 « Former les juristes du numérique de demain : universités, régulateurs et entreprises sont-ils prêts ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Un décalage subsiste entre les curricula juridiques classiques et les besoins du droit du numérique. - L'interdisciplinarité, les compétences pratiques et la formation continue sont indispensables. - La collaboration entre universités, régulateurs et secteur privé doit être renforcée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des modules juridiques liés au numérique dans les formations universitaires, au-delà des seules facultés de droit. - Renforcer la formation initiale et continue avec un accent sur les compétences pratiques et opérationnelles. - Introduire des modules portant sur l'intelligence artificielle dans les circuits de formation traditionnels.
9	Panel 6 « DSI et RSSI : alliés ou confusion des rôles ? »	<ul style="list-style-type: none"> - La DSI pilote la stratégie numérique et la gouvernance des systèmes d'information, tandis que le RSSI veille à la sécurité et à la maîtrise des risques. - Les bonnes pratiques recommandent une séparation fonctionnelle entre les deux fonctions. - La clarification des responsabilités favorise la performance et la résilience des organisations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier le cadre juridique et organisationnel définissant les responsabilités respectives des DSI et des RSSI. - Renforcer leur collaboration tout en préservant l'indépendance opérationnelle du RSSI. - Développer une approche commune de gestion des risques de cybersécurité adaptée à chaque organisation.
10	Keynote 3 « Cybersécurité et droit : renforcer la confiance dans l'espace numérique »	<ul style="list-style-type: none"> - La cybersécurité constitue le socle de la confiance numérique et du développement de l'économie numérique. - L'évolution technologique, notamment l'IA, impose une adaptation continue du cadre juridique. - La protection des données et des droits fondamentaux conditionne l'acceptabilité des services numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider l'ancrage juridique de la cybersécurité dans les politiques publiques de transformation numérique. - Renforcer les dispositifs de protection des infrastructures critiques, des données et des usagers.

N°	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
11	Panel 7 « Fracture numérique en Côte d'Ivoire : la connectivité pour tous est-elle encore un défi ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Des progrès ont été réalisés dans l'extension de la couverture numérique, mais des disparités persistent entre zones urbaines et rurales. - La réduction de la fracture numérique suppose des infrastructures, une accessibilité financière et une appropriation des usages. - Le PNCR constitue un levier stratégique de couverture du territoire national. - Les opérateurs et les pouvoirs publics jouent un rôle complémentaire dans l'atteinte de l'objectif d'accès universel aux services numériques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la couverture des zones insuffisamment desservies. - Renforcer les actions de sensibilisation et de formation aux usages du numérique. - Consolider la protection des infrastructures critiques de télécommunications. - Cartographier les zones non couvertes par Internet pour une meilleure prise en charge. - Organiser un séminaire de formation des parlementaires sur les textes encadrant le secteur des télécommunications.
12	Panel 8 « Satellite et souveraineté numérique : comment réguler le nouvel espace numérique ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Les technologies satellitaires sont un levier stratégique de connectivité, notamment dans les zones difficiles d'accès. - Elles contribuent à la résilience des infrastructures et à la souveraineté technologique des États. - Leur développement nécessite un cadre réglementaire intégrant sécurité, spectre radioélectrique et innovation. - Lancer une constellation propre à l'Afrique 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une stratégie nationale et régionale intégrant les services satellitaires. - Encourager la recherche, l'innovation et le développement des compétences dans le domaine spatial. - Renforcer la coopération africaine en matière de gouvernance satellitaire avec le RASCOM.
13	Panel 9 « Télécoms en Côte d'Ivoire : pourquoi les usagers réclament-ils encore une meilleure qualité de service ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Les attentes des usagers en matière de qualité de service demeurent fortes malgré la croissance du marché des télécommunications. - La qualité de service dépend de facteurs techniques, urbains, économiques et sécuritaires. - Le régulateur joue un rôle d'équilibre entre les intérêts des opérateurs et la protection des consommateurs. - La portabilité est une réalité quant à l'itinérance, l'ARTCI y travaille avec les opérateurs au bénéfice des consommateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Moderniser les infrastructures pour accompagner l'augmentation des usages numériques. - Renforcer la coordination entre l'ensemble des acteurs de l'écosystème. - Faciliter les mécanismes de recours des consommateurs. - Renforcer la couverture et la qualité de la connectivité dans les zones reculées afin de garantir un accès effectif des personnes en situation de handicap aux services numériques.

N°	Panels / Sessions	Enseignements clés / points saillants	Recommandations / suites à donner
14	Panel 10 « Numéro National d'Identification : pourquoi cela concerne chaque citoyen ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Le NNI constitue le fondement de l'identité numérique en Côte d'Ivoire. - Il garantit une identification unique, fiable et sécurisée des citoyens tout au long de leur vie. - Son intégration aux services publics numériques favorise la simplification administrative et la confiance numérique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser l'attribution du NNI dès la naissance. - Accélérer la digitalisation des administrations afin de favoriser l'utilisation du NNI dans les services publics.
15	Panel 11 « Pourquoi les sites des ministères ne se parlent-ils pas encore totalement ? »	<ul style="list-style-type: none"> - L'interopérabilité est un pilier essentiel de la transformation numérique de l'État. - Les obstacles à l'interconnexion sont davantage organisationnels et juridiques que technologiques. - La mise en place de référentiels communs et d'une gouvernance coordonnée est indispensable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des registres de référence nationaux et un cadre national d'interopérabilité. - Harmoniser les procédures administratives et le cadre juridique du partage des données. - Renforcer la gouvernance des projets numériques de l'État, sécuriser les échanges et intégrer l'accessibilité universelle dès la conception des services numériques. - Renforcer les mesures d'accompagnement existantes en faveur des personnes en situation de handicap dans les dispositifs d'interopérabilité de l'État.
16	Hackathon « Comment le numérique peut transformer concrètement les secteurs prioritaires ? »	<ul style="list-style-type: none"> - Le hackathon a mobilisé de jeunes innovateurs autour de solutions numériques concrètes pour les secteurs prioritaires. - Les solutions distinguées doivent être renseignées dans la version finale du tableau. 	<ul style="list-style-type: none"> - 1ère place, attribuée à l'équipe « Finder » avec solution proposée « MamaCi », une application e-santé qui permet de suivre la mère et l'enfant depuis la grossesse jusqu'à l'âge adulte ; - 2ème place, attribuée à l'équipe « Akoundan Dev » avec solution proposée « SAI », qui est une plateforme intelligente de gestion administrative et de suivi des carrières des agents d'une entreprise ; - 3ème place, attribuée à l'équipe « Vision X » avec solution proposée « respirabox » dans le domaine de la santé ; - Envisager un accompagnement institutionnel ou technique des projets les plus prometteurs.

